

L'accompagnement au service des chercheurs : quelles attentes ? cas de la participation aux programmes de recherche européens.

Support for researchers: what are the expectations? case of participation in European research programs.

Lachir Khalid

Doctorant

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, SOUISSI.

Université Mohammed V – Maroc

Laboratoire de recherche en management des organisations, droit des affaires et développement durable

khalid_lachir@um5.ac.ma

Date de soumission : 30/03/2022

Date d'acceptation : 15/06/2022

Pour citer cet article :

LACHIR K. (2022) «L'accompagnement au service des chercheurs : quelles attentes ? cas de la participation aux programmes de recherche européens.», Revue Française d'Economie et de Gestion «Numéro spécial : Publication des actes du colloque "L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?"» pp : 106- 124.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

Si la littérature est abondante en relation avec les structures d'accompagnement, particulièrement dans le domaine de l'entrepreneuriat, il existe peu de travaux scientifiques traitant un type spécifique de structure, celles chargées de la gestion de la participation des chercheurs et équipes de recherche marocains aux projets de recherche internationaux en particulier européens. Dans leur article, Albert, Fayolle et Marion (1994), mettent l'accent sur les différents rôles d'une structure d'accompagnement. En étendant ces rôles aux organes objet de notre analyse, leur soutien apporté à la dynamique de participation des chercheurs constitue probablement un des facteurs d'efficacité, dans la mesure où les efforts déployés tendent vers un objectif commun de mobilisation pour une progression de cette participation à ces projets.

La dynamique est là, ses enjeux font que l'évolution de la participation des équipes marocaines aux projets de recherche européens seront amenées à s'accélérer et se poursuivre dans les années à venir, notamment avec de nouveaux programmes tel que le programme européen « Horizon Europe ». L'enjeu devient alors si pressant que l'on comprend le besoin de disposer de structures effectivement capables, par des pratiques appropriées, de produire des processus qui permettent l'émergence de nouvelles collaborations diversifiées impliquant des acteurs nationaux et internationaux.

Ainsi, pour étudier le rôle de la structure d'appui mise en place dans ce cadre, comme intermédiaire entre « financeurs » et participants, il nous a semblé intéressant de mener une enquête exploratoire, dont les résultats vont servir de base pour nos travaux de recherche sur ce thème. Ce travail a pour but principal de contribuer à mieux comprendre les attentes des chercheurs marocains en matière d'accompagnement pour une participation efficace aux projets de recherche européens.

Mots clés : dispositif d'appui, accompagnement, projets, participation, gouvernance, coopération.

Abstract

If the literature is abundant in relation to support structures, particularly in the field of entrepreneurship, there are few scientific works dealing with a specific type of structure, those responsible for managing the participation of researchers and research teams. Moroccans to international research projects, particularly European ones. In their article, Albert, Fayolle and Marion (1994) emphasize the different roles of a support structure. By extending these roles to the bodies that are the subject of our analysis, their support for the dynamics of researcher participation probably constitutes one of the factors of effectiveness, insofar as the efforts made tend towards a common objective of mobilization for an increase in this participation. to these projects.

The dynamic is there, its stakes mean that the evolution of the participation of Moroccan teams in European research projects will be accelerated and continued in the years to come, in particular with new programs such as the European program "Horizon Europa". The stakes then become so pressing that we understand the need to have structures that are actually capable, through appropriate practices, of producing processes that allow the emergence of new diversified collaborations involving national and international actors.

Thus, to study the role of the support structure set up in this context, as an intermediary between "financiers" and participants, it seemed interesting to us to carry out an exploratory survey, the results of which will serve as a basis for our research work. research on this topic. The main purpose of this work is to contribute to a better understanding of the expectations of Moroccan researchers in terms of support for effective participation in European research projects.

Keywords : support system, support, projects, participation, governance, cooperation.

Introduction

Bien que l'activité de recherche scientifique et d'innovation est considérée comme un moteur de développement économique qui s'affranchiraient les frontières des nations dans une logique compétitive, la multitude de ses acteurs, son environnement institutionnel changeant, etc. autant de facteurs constituant un problème à la fois pour l'efficacité et pour la cohérence de l'action publique dans ce domaine. Nous mettons l'accent particulièrement sur la complexité de la coordination d'un système fragmenté (capacités de coordination limitées) ce qui ne permet pas, entre autres, d'avoir une vue globale, à un instant donné, des moyens et actions consacrés dans le cadre de ces efforts. Cette activité est de plus en plus réalisée dans le contexte particulier de la coopération internationale. Or, toute politique de coopération dépend essentiellement d'un dispositif institutionnel d'accompagnement mis en place au niveau national.

Inspiré du courant de la nouvelle gestion publique, les structures d'appui constituent la base de nombreux processus d'adaptation des organisations de type bureaucratique, notamment l'administration publique. Ces structures reposent sur l'idée d'obtenir une meilleure performance en apportant des ajustements aux structures organisationnelles existantes. Les faits nous ont amenés à considérer l'importance de la bonne gouvernance des structures d'appui créées dans le cadre de la coopération internationale comme exigences des parties prenantes, à la participation des équipes marocaines au programme de recherche, notamment européen, pour une meilleure visibilité par l'amélioration de leurs participations.

Le besoin pour ces structures au sein du système marocain de la recherche et de l'innovation interroge aussi bien les rôles que les pratiques de ces structures concernées par le processus de participation aux projets de recherche lancés dans le cadre des programmes internationaux de recherche, notamment les programmes européens. Ce modèle d'organisation se présente donc, comme une réponse aux contraintes des structures traditionnelles généralement en configuration bureaucratique.

D'autre part, et en termes d'impact, la bonne gouvernance de ces dispositifs devrait contribuer, de manière générale, au développement de la recherche scientifique et de l'économie du savoir. Par conséquent, la question de la gouvernance, et donc par extension, de l'efficacité et de l'efficacité de l'action publique à travers ces structures d'appui est liée à

"L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?" celle de l'existence de facteurs-clé de succès de participation. On peut ainsi emprunter la définition suivante de la commission européenne citée dans son livre blanc sur la gouvernance (2001) que nous considérons applicable à ce dispositif : « l'expression gouvernance désigne les règles, les processus et les comportements qui influent sur l'exercice des pouvoirs, particulièrement du point de vue de l'ouverture, de la participation, de la responsabilité, de l'efficacité et de la cohérence ». Dans un tel contexte, si la gouvernance des structures d'appui porte particulièrement sur l'accompagnement de la participation marocaine aux projets de recherche internationaux, quelles sont les attentes des participants en termes d'accompagnement garantissant une meilleure cohérence d'ensemble et une synergie entre les diverses actions soutenues ? Les réponses à cette question permettront de mieux cerner la question des facteurs influençant sur la participation des chercheurs marocains aux projets de recherche européens, et dont les résultats vont servir par la suite comme une base pour nos travaux de recherche sur ce thème.

En vue de répondre à ces questions, nous avons choisi comme terrain d'étude la structure d'appui mis en place par l'Union Européenne PIN. Néanmoins, malgré l'intérêt de ce type de structure, ses spécificités font que toute généralisation est infaisable. Ce travail s'inscrit dans cette problématique en cherchant à préciser le rôle des structures d'appui objet de ce travail. Elle porte principalement sur les aspects organisationnels, mais aussi humains de ce dispositif. Ainsi, pour traiter cette problématique, cet article s'appuie sur une enquête exploratoire dans l'objectif est d'aborder l'accompagnement sous l'angle des attentes des participants potentiels aux projets objet de notre analyse.

Notre travail comporte deux parties. Pour une meilleure compréhension de notre champ d'analyse, nous exposerons succinctement les fondements conceptuels et théoriques dans la première partie, en mettant l'accent principalement sur les spécificités des projets de recherche, le besoin d'accompagnement pour la participation aux projet internationaux, le rôle et la place du dispositif d'appui dans le système marocain pour finir avec l'exemple de PIN Maroc. Dans la seconde partie, nous cernerons plus précisément les attentes des participants potentiels aux projets de recherche internationaux à travers une enquête exploratoire. Nous présenterons ainsi la méthodologie de recherche mise en œuvre et discuterons les résultats de cette recherche.

1. Conditionnalité de participation aux projets de recherche financés

Le financement sur projet est un des mécanismes empruntés aux pratiques du secteur privé et prescrits par la nouvelle gestion publique comme une forme de pilotage, qui vise généralement, à soutenir temporairement le développement d'un domaine ou d'une activité. La procédure de financement est alors sélective et met en concurrence des acteurs (publiques ou privées) pour la réalisation des actions en fonction de critères prédéfinies (livrables) par des appels d'offres. La meilleure manière de comprendre le financement par projet est de participer aux montages de ces appels d'offres (Moutier, 2012), d'où l'importance des structures d'appui mises en place pour cet objectif.

Il est à rappeler que la coopération scientifique s'appuie essentiellement sur des appels à projets thématiques, considérés comme un des instruments de financement privilégié et largement utilisé dans le domaine de la recherche scientifique permettent aux chercheurs du monde entier de s'associer. Pour notre cas, les principaux instruments de financement de la recherche européenne, depuis des décennies, sont les programmes de recherche. La politique scientifique communautaire s'est instrumentalisée particulièrement à travers des projets scientifiques collaboratifs ouverts à des participants de différents Etats dans le cadre de ces programmes. Il faut noter également que des fonds considérables sont drainés par cette coopération, dont l'UE peut être considéré parmi les principaux bailleurs de fonds et dont le Maroc est considéré comme le premier partenaire dans la région méditerranéenne bénéficiaire de la politique européenne de voisinage et de l'aide financière.

1.1. Caractéristiques des projets de recherche

De manière générale, un projet peut être compris comme un « système général » (Le Moigne, 1994), et « une compréhension systémique de leurs structures et de l'environnement dans lequel ils évoluent est donc requise » (Mazouz, Hudon, 2017). En effet, tout projet exige, entre autres les projets de recherche, un financement pour l'action. Il ne peut être réalisé que s'il est possible de mobiliser les moyens financiers nécessaires (Courtot, 2018).

Il faut dire que le domaine de la recherche et de l'innovation est considéré comme l'un des domaines les plus anciens ayant bénéficié de financements en mode projet. Ce domaine est

"L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?" considéré aujourd'hui comme une priorité d'investissement que ce soit sur le plan national ou international et dont le financement généralement est destiné à soutenir des domaines de recherche qualifiés de « prioritaires ».

Le cas des projets de recherche se caractérise par la possibilité de permettre à un ou plusieurs chercheurs de confirmer ou infirmer des hypothèses formulées comme réponse à un problème posé. La nature des actions initiés dans le cadre de ces projets se décline en trois types :

- des actions initiées par des individus ;
- des actions portées par des institutions ;
- des actions initiées par des « bailleurs ».

Les deux derniers types, sont dans la plupart des cas, des projets collaboratifs qui se caractérisent par le montage ou la soumission de propositions à des appels à projet selon une procédure déterminée, appelant des chercheurs à se constituer en équipes de recherche ou consortium, et dont la mise en œuvre repose sur la collaboration de plusieurs acteurs organisés en réseau. Une fois les projets ficelés, la participation obéit à une procédure de sélection, de suivi et d'évaluation par des experts. La sélection détermine le ou les projets éligibles et donc l'accord de financement (total ou partiel) du projet. Le suivi et l'évaluation se fait en cours et à la fin de réalisation par des rapports intermédiaires ou finaux de réalisation.

Ces exigences de participation, nécessitent des mesures d'appui par des actions d'accompagnement. Pour M. Paul (2004), l'accompagnement est « une forme de relation avec un autre, acteur de son projet. La relation apparaît alors comme lieu de l'autonomisation et de la coopération. ». L'accompagnement, dans notre cas de figure, consiste en une relation apportant d'abord information et sensibilisation, puis assistance et conseil, d'un « accompagnant » à un « accompagné », à travers des informations dont il aura besoin pour une participation éventuelle, mais également, le cas échéant, à travers un transfert de connaissances et de compétences indispensables pour transformer le projet de participation en un projet aboutit.

Au-delà de ces exigences et pour une meilleure participation des équipes marocaines, plusieurs autres actions s'inscrivent dans le cadre de cet accompagnement. Il s'agit de tâches

"L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?" administratives de gestion qui pèsent sur le quotidien du travail des chercheurs, laissant peu de temps à la veille, la recherche de l'information, la recherche de partenaires, la constitution de réseaux, ainsi qu'au montage de projet.

Quelles soient des activités de recherche fondamentale ou appliquée, les activités qui en découlent de ces projets visent l'établissement de nouvelles connaissances, de nouveaux produits, de nouveaux procédés, etc. Le choix des partenaires et la mise en réseau a pour but de permettre à des chercheurs de se réunir autour de projets, afin d'apporter une complémentarité fonctionnelle en termes de compétences et de connaissances, mais aussi en termes de visibilité, de reconnaissance et de valorisation des résultats des recherches. On peut citer aussi d'autres fonctions de suivi du projet, comme l'organisation de réunions de suivi, l'établissement des rapports d'avancement et d'évaluation selon les exigences préétablis par lesdites procédures.

1.2. Le besoin d'organes spécifiques comme dispositif d'appui

Les dispositifs de partage de pratiques et de connaissances, de capitalisation d'expériences sont mis en place dans de nombreuses organisations, dont les effets varient d'une structure à l'autre. Depuis plusieurs années, la question des effets des dispositifs d'appui sur l'action publique est devenue incontournable pour les recherches s'intéressant aux processus de modernisation des pratiques de la gestion publique. Nous nous sommes intéressés à la contribution de la coopération internationale et l'ensemble de ses acteurs, pourvoyeurs de pratiques qui affecteront la gestion publique, par le renforcement de l'expertise technique et opérationnelle de l'action publique, l'intérêt des pourvoyeurs porte particulièrement sur la manière dont les projets vont être gérés. Cette ouverture s'appuie sur des dispositifs « appropriés » en matière de services prestés par des organes où les dimensions organisationnelles et managerielles permettent une mobilisation cohérente des acteurs concernés.

Par la création d'organes spécifiques, moins centralisées et moins formalisées, l'administration adapte ses méthodes à son environnement et définit les moyens pour stimuler, pour notre cas de figure, la participation des chercheurs par des mécanismes de fonctionnement en réseau et des méthodes de gouvernance à niveaux multiples. Aussi, par ces organes, l'administration cherche à faciliter l'échange et le partage d'informations. Le choix

"L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?" de leur mode de fonctionnement varie en fonction des attributs de chaque structure. L'objectif premier (théoriquement) étant de remplir des rôles facilitant l'adaptation de la structure aux contraintes de son environnement, et à appréhender l'efficacité de son fonctionnement.

Parallèlement au besoin d'adapté les structures, il est nécessaire de souligner la question de l'adaptation des instruments de leur gestion aux contraintes et aux spécificités de l'administration publique. Santo et Verrier, (2007), ont classés les outils de gestion publics en trois catégories interdépendantes : les outils de finalisation, les outils de contrôle et les outils d'animation. Ces derniers outils sont considérés comme un volet essentiel de la performance globale des administrations, impliquant l'appui à travers un management participatif comme l'un des axes du NPM. Ces outils prennent plus d'ampleur dans le contexte de la gestion de la participation aux projets de recherche objet de ce travail, dont l'acteur clé est la structure d'appui considéré comme le moteur d'action.

Par conséquent, on entend par organes spécifiques, l'ensemble des structures d'appui qui, par leurs rôles d'accompagnement aident les équipes de recherche et les chercheurs marocains à améliorer leur compétitivité et augmenter leurs chances de participer aux projets de recherche européens.

1.3. Rôle et place du dispositif d'appui

Puisque ce choix est fait sur la base du besoin de l'administration à mobiliser ses acteurs dans un contexte qui repose sur la multiplication d'interaction, les organes spécifiques en question disposent de caractéristiques comparables aux structures d'appui ou d'accompagnement. Aussi, par l'intermédiaire de ces organes, le SNRI gère son besoin de flexibilité et tisse de nouvelles formes de relations avec les différents acteurs de la recherche.

Comme précisé plus haut, la littérature est abondante en relation avec les structures d'accompagnement, particulièrement dans le domaine de l'entrepreneuriat. Malheureusement, il existe peu de travaux scientifiques traitant ce type spécifique de structure. Dans leur article, Albert, Fayolle et Marion (1994), mettent l'accent sur les rôles d'une structure d'accompagnement, repris et résumés par Borges, Simard et Filion (2005) comme suit :

1. Information,
2. Sensibilisation,

"L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?"

3. Stimulation,
4. Formation, connaissances, expérimentations, aptitudes, attitudes, personnalité,
5. Préparation,
6. Conseil,
7. Soutien institutionnel,
8. Soutien financier,
9. Soutien logistique.

En étendant ces rôles aux organes objet de notre analyse, leur soutien apporté à la dynamique de participation des chercheurs marocains constitue probablement un des facteurs d'efficacité, dans la mesure où les efforts déployés tendent vers un objectif commun de mobilisation pour une progression de cette participation aux projets de recherche européens. Le rôle de ces structures dans le processus d'appui réside dans le fait de favoriser l'ouverture des chercheurs à l'international à travers les instruments mises en place comme les appels à projet. Une veille de ce type de coopération permet de faciliter l'accès, entre autres, à des mécanismes de financement, méconnus par beaucoup de chercheurs marocains ou négligés par d'autres par manque de maîtrise.

La structure dans son action d'appui, se situe entre acteurs et joue ainsi un rôle que nous estimons important, celui d'une interface placée au cœur des dispositifs de coopération scientifique internationale, et structurant la gestion de la participation des chercheurs et équipes de recherche marocains. Il devient illusoire de s'appuyer uniquement sur l'impulsion apportée aux chercheurs par ces structures pour comprendre le rôle de ces structures dans la dynamisation du processus de participation. Aussi, la dimension réticulaire de l'appui est au cœur de cette coopération permettant, à partir de ses propres expériences, la capacité d'insérer dans un réseau capable de rechercher, identifier et informer sur les opportunités en la matière. Cela devrait permettre en conséquence l'évolution des réseaux de chercheurs par leur développement et leur élargissement.

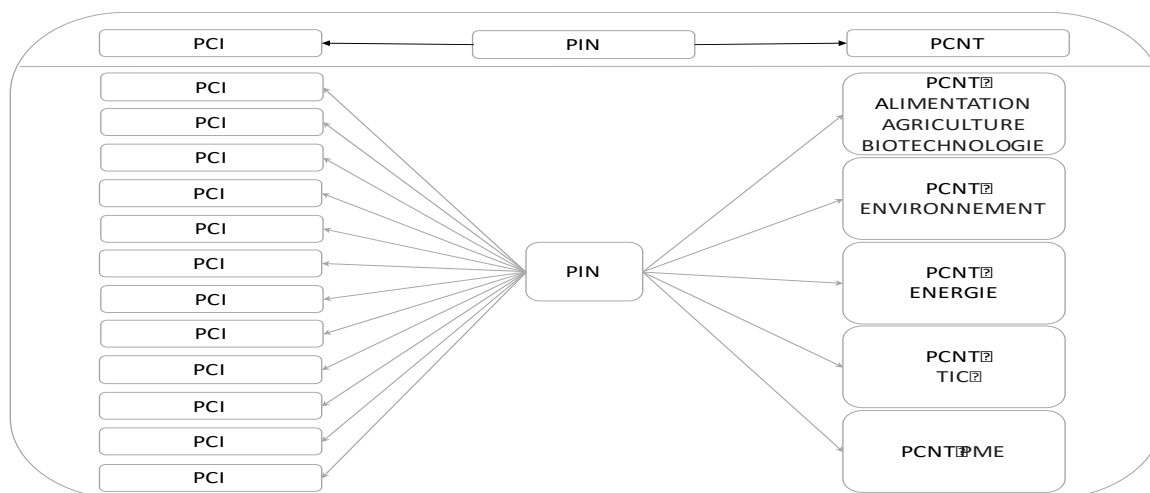
1.4. Cas de PIN Maroc et son contexte d'apparition

Parmi ces organes spécifiques, nous avons souhaité distinguer des structures d'appui mis en place dans le cadre de la coopération scientifique avec l'union européenne. A l'instar de nombreux pays, l'administration marocaine chargée de la recherche scientifique et de l'innovation à mobiliser ce que l'on nomme un « dispositif d'appui », un Point d'Information National (PIN Maroc), créé en 2005 au sein de la Direction de la Technologie dans le cadre

"L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?" de la coopération scientifique et technique avec l'Union Européenne. Il est le principal outil d'intervention du Ministère aux programmes européens en matière de participation aux projets de recherche, et l'un des instruments, entièrement dédié à la création de réseaux de chercheurs participants.

Il paraît intéressant de présenter ses composantes par l'intermédiaire du schéma synthétique ci-dessous afin de rester assez concis.

Figure N°1: Mécanisme d'appui déployé sur demande de la CE



Il s'agit d'un mécanisme d'appui déployé à la demande de la Commission Européenne, chargé de plusieurs missions, en matière d'information par la diffusion de la documentation et des appels à propositions lancés, l'information sur les programmes de R&D, etc., en matière d'assistance par le conseil sur les procédures administratives de participation et la rédaction des propositions, l'aide à la recherche de partenaires, la formation, et le reporting.

Ce dispositif est renforcé par des PCI (Points de Contacts Institutionnels) dans des institutions comme les Universités, les établissements publics de recherche et les établissements ne relevant pas des Universités, ainsi que des PCNT (Points de Contact Nationaux Thématiques) créés en 2010 dans différentes thématiques comme l'environnement, l'énergie, la santé, les TIC, l'agriculture, alimentation et biotechnologies, etc. Le PIN est aujourd'hui géré par la Direction de la recherche scientifique et de l'innovation.

2. Méthodologie de la recherche

La revue de littérature nous a fourni une vue d'ensemble sur le dispositif d'appui, ainsi que des informations précieuses sur la participation des équipes marocaines aux programmes de recherche européens à travers une recherche menée particulièrement sur des documents de sources officielles. L'intérêt de cette étape réside essentiellement dans les possibilités d'une meilleure compréhension du contexte complexe de notre recherche. En effet, après avoir exploré les concepts de notre recherche, et mettre en avant les connaissances indispensables à l'approche la plus adaptée, il nous a paru judicieux de se tourner vers les acteurs premiers de ce processus, c'est-à-dire les chercheurs de différents établissements et institutions nationales. Ainsi, par l'exploration de cet aspect du terrain de notre recherche, nous nous sommes fixé l'objectif d'identifier les axes par lesquels nous pouvons analyser les attentes des chercheurs favorisant leurs participations aux projets de recherche européens.

2.1. Justification de l'échantillon de l'enquête

Compte tenu de la rareté des données et recherches qui s'appliquent directement au cas de notre objet de recherche, à savoir la participation à ces programmes, d'un point de vue managérial, nous n'avons pas pu avoir une idée précise sur les attentes d'une catégorie importante d'acteur dans ce processus, les participants (enseignants-chercheurs, chercheurs, etc.) notamment en termes d'accompagnement. En effet, les structures d'appui occupent une place de choix dans le processus de participation par leurs rôles, en particulier celui de favoriser la mobilisation des acteurs concernés pour la participation aux projets de ces programmes, mais cette participation reste tributaire et conditionnée principalement par la satisfaction des attentes de ces participants. C'est pourquoi devant cette insuffisance de données, il nous est paru inévitable de réaliser une enquête exploratoire de manière à augmenter notre base de connaissances sur ce sujet. En effet, il nous a paru judicieux de se tourner vers les acteurs premiers de ce processus, c'est-à-dire les chercheurs participants, ou potentiellement participants, de différents établissements et institutions nationales. Ainsi, par l'exploration de cet aspect du terrain de recherche, nous nous sommes fixé l'objectif d'identifier les axes par lesquels nous pouvons analyser les attentes des chercheurs favorisant leurs participations aux projets de recherche européens.

"L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?"

Pour mener cette enquête exploratoire, nous nous sommes intéressés à des personnes participants ou susceptibles d'être potentiellement des participants aux projets de recherches objet de notre étude. Pour ce faire, nous avons choisi de contacter principalement des acteurs issus du domaine universitaire et scientifique du secteur public, principalement des enseignants-chercheurs et des doctorants, de différents domaines, appartenant à des établissements et centres situés dans différentes régions au niveau national. Par le biais de ces entretiens, nous avons pu déterminer les points de vue d'un échantillon de 36 acteurs potentiels appartenant à des établissements relevant de cinq (05) Universités marocaines.

La composition de notre échantillon aléatoire se présente comme suit :

Tableau n°1 : Répartition de la population cible de l'étude exploratoire

– population visée : des participants potentiels à ce type de projets –

Population cible	Nombre
Enseignant-chercheur	08
Chercheur doctorant	19
Chercheur post-doctorant	09
Total	36

Tableau n°2 : Composition de l'échantillon de l'étude exploratoire

Université d'appartenance	Nombre
Université Mohamed V-Rabat	7
Université Ibn Zohr-Agadir	9
Université Hassan II - Casablanca	5
Université Chouaib Doukkali - El Jadida	6
Université Hassan Premier- Settat	9
Total	36

2.2. Méthodologie de recueil et de traitement des données

Pour approcher notre population cible, nous avons choisi de mener les entretiens de notre enquête exploratoire de manière directive et permettre à nos interviewés de développer leurs réponses sur le thème et leur perception sur le processus de participation à ces projets.

Nous avons orienté les discussions moyennant la grille d'entretien ci-après pour mener cette enquête exploratoire qui s'est articulée autour de trois (03) principaux axes suivants :

"L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?"

1. Information et sensibilisation sur les programmes de recherche européens concernés : cet axe consiste à apprécier le niveau d'information global sur ces programmes et le degré de sensibilisation des répondants sur leur importance, étant donné que « information » et « sensibilisation » sont les conditions nécessaires pour la mobilisation des participants dans le cadre de ces programmes ;
2. Information et sensibilisation sur les structures d'accompagnement : ce deuxième axe consiste à recueillir le point de vue global des répondants sur la place et le rôle des structures d'accompagnement dans ce processus de participation et leur cohérence avec leurs attentes ;
3. Attentes des chercheurs pour une meilleure participation à ce type de projets européens : ce dernier axe consiste à identifier les principales attentes des participants (potentiels) en termes de moyens mis en place par ces structures et qu'ils jugent nécessaire pour une meilleure mobilisation des participants.

Ainsi, pour mener l'enquête par entretien à usage exploratoire nous avons élaboré notre guide d'entretien, que nous avons soumis au préalable à deux collègues chercheurs avec lesquels nous avons collaboré précédemment. Cette étape s'est avérée utile pour vérifier si les questions de notre guide d'entretien sont bien compréhensibles et n'induisent pas de réponses. Nous avons pris en compte leurs remarques pour améliorer notre guide d'entretien définitif. Il faut signaler que dans l'ensemble, les entretiens ont duré entre 30 et 40 minutes pour une période d'un peu près un mois (25 jours ouvrables) et que la plupart de ces entretiens ont été réalisés par téléphone en raison de la crise actuelle.

Une précision s'impose : cette phase exploratoire de la recherche n'ayant d'autre objectif que celui de nous aider à identifier précisément les variables les plus pertinentes pour une étude plus globale sur ce thème, il en serait ainsi abusif de chercher à en tirer des enseignements. De plus, « l'entretien ne parle pas de lui-même. Il faut, pour parvenir aux résultats de la recherche, effectuer une opération essentielle qui est l'analyse des discours. » (Blanchet et Gotman, 2007, p.89), ce qui implique l'intégration de variables supplémentaires pour une meilleure compréhension de notre problématique principale.

Nous voudrions rappeler très succinctement la démarche que nous avons adoptée pour l'analyse des résultats. En effet, pour analyser les résultats de nos entretiens, nous avons opté pour la technique dite « l'analyse du contenu » puisqu'il s'agit d'un matériel recueilli par une étude

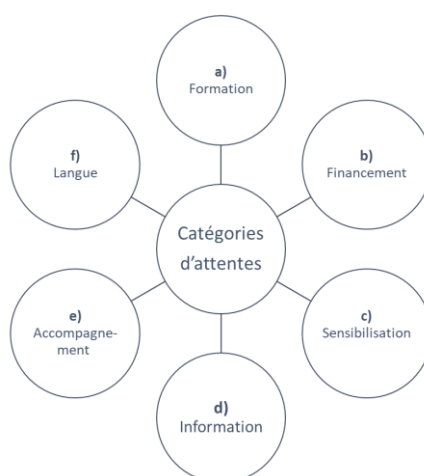
"L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?" qualitative : le contenu pour un entretien étant le discours. Pour Bardin (2007), l'analyse de contenu est « un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de descriptions du contenu des messages, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de productions/réception de ces messages ».

Cette analyse de contenu recouvre un ensemble de techniques, nous avons adopté la technique proposée par Aktouf, (1987). Selon ce dernier, cette technique passe par six (06) étapes à savoir : (1) la lecture des documents élaborés, (2) la définition des catégories pour le regroupement des réponses, (3) la détermination de l'unité d'information, (4) la détermination de l'unité de l'enregistrement, (5) la détermination de numérotation, (6) la quantification. Enfin, Eymard (2003) précise que « l'information transmise ne peut donc en aucun cas prétendre à l'objectivité, elle est empreinte de la subjectivité de l'interviewé et de celle de l'enquêteur ».

2.3. Résultats et discussions

Ces entrevues nous ont permis d'obtenir des informations pertinentes. En effet, au fil des entretiens nous avons vu se dessiner les grands axes des attentes des participants potentiels. Ainsi, l'analyse de ces données recueillies, dans le cadre de cette enquête, nous a permis d'identifier les six (06) catégories¹ d'attentes suivantes :

Figure n°2 : Catégories d'attentes identifiées

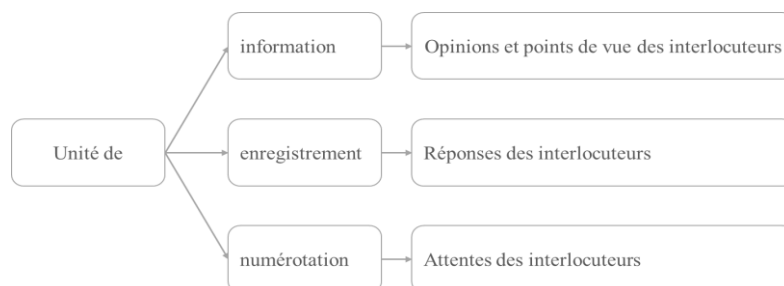


¹ Les critères de catégorisation définis sont étroitement liés aux objectifs de notre problématique.

"L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?"

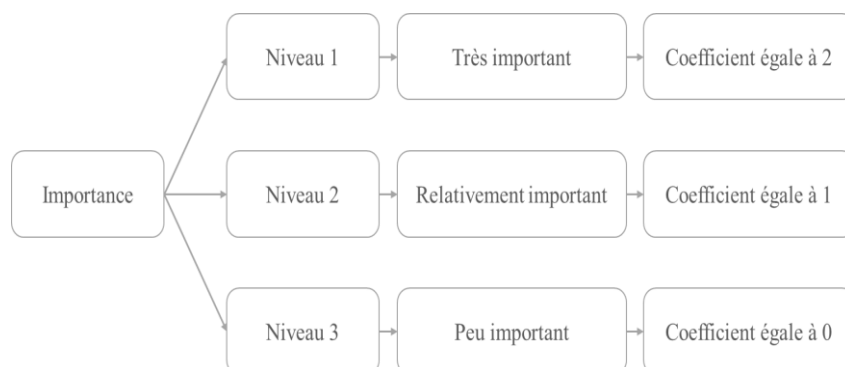
Aussi nous avons retenu trois unités, la première unité de sens se réfère aux unités repérées dans un contenu, la deuxième se réfère à tout ce que l'interlocuteur exprime sur le sujet, et la troisième se réfère à ce qui va servir à la quantification des résultats, comme le montre la figure suivante :

Figure n°3 : Unités retenues



En plus de ces étapes, une organisation de ces éléments s'impose, c'est-à-dire leur classement et ordonnancement de manière participative. Pour ce faire, nous avons réadressé aux locuteurs les catégories d'attentes identifiées auparavant pour classement selon l'ordre d'importance qui leur semble le plus adéquat. Cet ordre d'importance se fait selon une échelle à trois niveaux, avec un coefficient donné pour chaque niveau comme suit :

Figure n°4 : Echelle de classement adopté



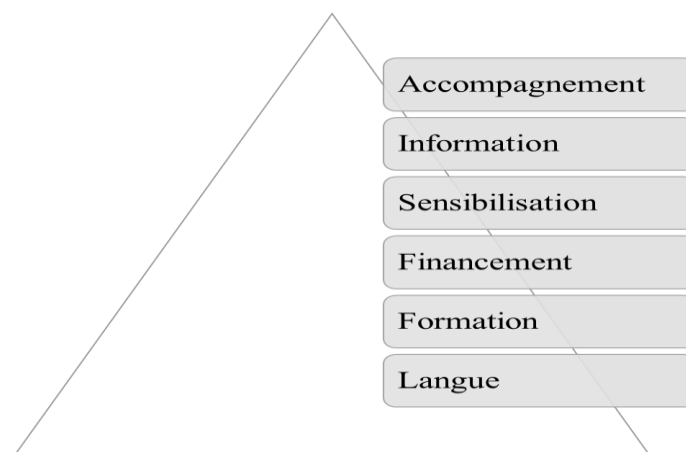
Ainsi, nous avons dressé un tableau synthétisant les résultats de notre enquête exploratoire comme suit :

Tableau n°5 : Classement des résultats de l'enquête

Catégories	Très important (C2)	Relativement important (C1)	Peu important (C0)	Total
a)	24	17	7	48
b)	42	15	0	57
c)	52	6	4	62
d)	60	6	0	66
e)	64	4	0	68
f)	8	28	4	40

A la lumière des analyses des données (les réponses de nos répondants), nous proposons un classement des catégories par ordre d'importance accordé par les participants à notre enquête aux principales attentes quant à la participation aux projets de recherche lancés dans le cadre des programmes de recherche européens, comme suit :

Figure n°6 : Classement des catégories retenues



Ces attentes confirment l'importance des mesures d'accompagnement et la place qu'occupe les structures d'accompagnement dans ce processus. Chose qui a été également abordé dans notre revue de la littérature.

Ces résultats témoignent de l'importance qu'accordent les participants à l'appui proposé par ces structures dans le développement de la participation. Cela représente le point de rencontre entre les attentes envers les structures d'accompagnement à la participation aux projets de recherche en question et le rôle joué par ces structures. Cette enquête exploratoire a confirmé davantage l'importance de ces rôles. Les différentes données recueillies auprès de nos interlocuteurs insistent sur des attentes relatives à l'accompagnement en termes de procédures administratives de participation et conditions d'éligibilité, mais aussi en termes d'aide à

"L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?" l'identification des appels à projet, de conseil pour la rédaction des propositions, d'aide en montage de projet, d'aide à la recherche de partenaires. La redondance de cet axe « accompagnement » dans le discours de nos interviewés lui accordent une place capitale.

Vient ensuite, l'information et la sensibilisation, étant la condition sine qua non de toute mobilisation, d'où l'importance accordée par nos interlocuteurs à l'accès à l'information à travers les différents canaux de communication, comme des sites internet, par le community management sur les réseaux sociaux, etc. L'importance est accordée également à la sensibilisation, qualifiée comme essentiel à la participation à ces types de projets. Une des choses qui a été relevé également pendant cette série d'entretiens se rapporte à la question financière, c'est-à-dire le budget, les remboursements, et tout ce qui se rapporte à la gestion financière de ces projets. L'organisation de sessions de formation ou formation de formateurs est considérée par nos interlocuteur comme une mesure servant à s'approprié les mécanismes de participation par le transfert de leurs connaissances et d'acquérir de nouvelles compétences liées à ses différents aspects.

2.4. Principaux apports de notre enquête exploratoire

Les attentes formulées par les répondants confirment l'importance des mesures d'accompagnement et la place qu'occupe les structures d'accompagnement dans ce processus. Ainsi, les actions d'information et de sensibilisation sont destinées, bien évidemment, à informer et sensibiliser, mais surtout pour mobiliser les acteurs à participer dans ce type de projets. Quant aux mesures d'accompagnement, elles sont ciblées comme des actions incontournables au processus de participation, un accompagnement dans la participation à l'élaboration de la proposition, dans le respect des critères d'éligibilité (délais de soumission, nombre des participants, champ de l'appel), la mise en valeur des propositions aux évaluateurs (valeur ajoutée de la proposition, proposition soignée en un langage et contenu clair, etc.) etc, en plus des questions relatives à la gestion financière et la formation.

CONCLUSION

Le système marocain de recherche et de l'innovation est un système ouvert, multi-niveaux et multi-acteurs. Raisonner alors exclusivement de manière globale, limitera une meilleure compréhension des subtilités de ses différents niveaux et l'apport de la diversité de ses

"L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?" acteurs. Le besoin pour ces structures au sein du SNRI interroge le rôle et pratiques concernés par le processus de participation en question. Il est vrai que, en règle générale, toute structure d'accompagnement met en œuvre des modalités qu'elle lui est propre en fonction de l'objectif de sa raison d'être. Les faits nous ont amenés à considérer l'importance de leur bonne gouvernance pour l'amélioration de la participation marocaine pour notre cas de figure. Aider les chercheurs à monter leurs projets constitue un enjeu important si l'on souhaite faire de ces structures un moteur de développement de la participation marocaine aux projets de recherche européens. Aussi, raisonner en termes du niveau visé ici, celui des structures d'appui comme structure d'interface, offre le mérite de s'interroger sur la nature des impulsions à donner pour en faire un activateur incontournable dans ce processus de participation.

Cette recherche investigate un terrain négligé, celui de structure proposant un mode d'accompagnement centré sur des chercheurs en quête d'internationalisation. Il est évident que dans le contexte actuel, les chercheurs ont besoin d'interagir avec un certain nombre d'acteurs pour une meilleure visibilité. Leurs attentes représentent le point d'ancrage de toute offre d'accompagnement efficace en termes d'amélioration de la participation marocaine. Nous cherchons également à comprendre à travers cette étude, si la spécificité de notre public cible, c-à-d les chercheurs, imposent des modalités spécifiques d'accompagnement et un positionnement particulier des structures d'appui dans le SNRI.

En effet, cette analyse relève plusieurs enjeux pour l'avenir de la participation marocaine aux programmes européens de recherche, en particulier le programme Horizon Europe dont le budget est de 95,5 Milliard d'euros. Le besoin est davantage centré sur une meilleure coordination, une professionnalisation des activités de la structure pour une meilleure visibilité de leurs actions.

BIBLIOGRAPHIE

AKTOUF, O., 1987, « Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique », Montréal : Presses de l'Université du Québec.

ALBERT P., FAYOLLE, A., MARION, S., 1994, « L'évolution des systèmes d'appui à la création d'entreprise », Revue Française de Gestion, n° 101, p. 100-112.

BARDIN, L., 2007, « L'analyse de contenu », Paris : Presses Universitaires de France.

BLANCHET, A., GOTMAN, A., 2007, Série « L'enquête et ses méthodes » : L'entretien (2e éd. refondue). Paris : Armand Colin.

BORGES, C., SIMARD, G., FILLON, L.J., 2005, « Création d'entreprises. Examen de la documentation », Cahier de recherche, n° 2005-02, HEC Montréal.

CE, 2001, « Livre Blanc de la gouvernance européenne ».

COURTOT, H., 2018, « Financement et démarrage d'un projet », AFNOR.

EYMARD, C., 2003. « Initiation à la recherche en soins et santé ». Paris : Lamarre.

GREFFE, X., 1999, « Gestion publique », Dalloz.

MAZOUZ, B., HUDON, A., 2017, « Gestion de projets en contexte public », Presses de l'Université du Québec.

MOUTIER M.L., Fourchy C., 2012, « Financement de projet et partenariats public-privé », éditions EMS.

PAUL M., 2004, « L'Accompagnement : une posture professionnelle spécifique », L'Harmattan ; 2004, p.64.

SANTO, V-M., VERRIER, P-E., 2007, « Les outils modernes de gestion applicables aux administrations publiques », Que sais-je ? Le management public, Presses Universitaires de France.